REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur- Fraternité-Justice

Ministère de l’Elevage

Direction de Développement des Filières Animales

**Avis d’Appel d’Offres N° :10/CPMP/SR/DDFA/ME/2015**

1. Le Ministère de l’Elevage a obtenu dans le cadre de son budget 2015 des fonds, pour la Construction d’une bergerie à Inchiri.
2. Le Ministère de l’Elevage sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : la Construction d’une bergerie à Inchiri
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d’appel d’offres auprès de la Commission de Passation des Marchés Publics du Secteur Rural ou du service marchés du Ministère de l’Elevage ou de la Direction du Développement des Filières Animales Nouakchott, Mauritanie, Tél : 45 29 76 79, Fax :45241236 ou sur les sites  ***elevage.gov.mr ou site commission www.cpmpsr.com.***
4. Les exigences en matière de qualifications sont : L’Expérience technique et la capacité financière*.* Voir le document d’Appel d’offres pour les informations détaillées disponible sur sites, ***elevage.gov.mr*** ou site commission ***www.cpmpsr.com***.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d’Appel d’offres complet au service des marchés du MEcontre un paiement, non remboursable, **au Trésor Public exclusivement** d’un montant de 20 000 UM*.*
6. Les offres devront être soumises à l’adresse ci-après : Commission de Passation des Marchés Publics du secteur Rural, avenue Moctar O. Daddah, Immeuble Mouna 2ème étageau plus tard le **23/04/2015 à 10 h**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en séance de la CPMP/SR à l’adresse ci-dessus **23/04/2015 à 10 h*.***
7. Les offres doivent être accompagnées d’une garantie de soumission, d’un montant de **700 000**UM.*.* La garantie de soumission demeurera valide pour une durée de 120 jours à compter de la date limite de dépôt de soumission.
8. Le délai d’exécution est de 04 mois.

**Le Secrétaire Général du ministère de l’Elevage**

 **Dr FALL Moktar**